ques qui se posent actuellement à nos jeunes et dont l'origine est le profond bouleversement économique dont ils sont témoins.

Il y a quelques minutes, en me rendant à la Chambre, j'ai rencontré un jeune qui m'a dit être en train de terminer ses études. Lui ayant demandé quels étaient ses projets il m'a répondu n'en avoir aucune idée. Il ne suit pas un cours professionnel ni ne termine sa 7º ou 8º année, il ne suit pas un programme de perfectionnement commandité par le ministère de la Main-d'œuvre, mais un cours post-universitaire de droit. C'est un clerc en bonne et due forme du Barreau de l'Ontario et il me dit qu'il y en a 500 autres comme lui qui ne savent pas vraiment quelles sont les possibilités qui leur sont offertes.

• (1650)

Lorsque le député à mon extrême gauche prétend que le programme du secrétaire d'État vise la haute société et la classe moyenne, il a raison. Les bouleversements provoqués par le chômage sévissent dans toutes les classes de la société et créent des problèmes pour les gouvernements et les hommes politiques en général. Chose étonnante c'est que les problèmes ne sont pas plus graves.

Si nous faisions simplement appel à la crainte, nous pourrions prétendre que si nous ne nous attaquons pas bientôt à ces problèmes très sérieux, nous serons peut-être aux prises avec des difficultés que nous aurons grand peine à régler de façon efficace et raisonnable. Nous avons permis, à cause d'une politique de laisser-aller, aux institutions de formation, notamment les universités, de se maintenir une année après l'autre, sans vraiment réfléchir à la nature changeante de la société et de l'économie en particulier.

On n'a rien fait pour coordonner, soit au niveau fédéralprovincial, soit de concert avec les établissements d'enseignement du pays, les mesures à prendre pour répondre aux besoins de la société actuelle et du prochain quart de siècle. Les jeunes, on l'a constaté, sont de plus en plus désillusionnés. Ils ont l'impression d'avoir suivi la bonne voie pour devenir des membres utiles et responsables de la société, mais découvrent soudain qu'on leur claque la porte au nez lorsqu'ils terminent des études poussées. Le pays a désespérément besoin d'une politique globale axée sur la jeunesse, son éducation et son emploi. Le gouvernement n'en a jamais fait état.

Je suis heureux que nous ayons maintenant un nouveau et jeune secrétaire d'État. J'espère que dans le peu de temps qu'il occupera son poste, il pourra faire preuve de leadership dans ce secteur vital. Même si son mandat devait être court, il pourrait faire un apport précieux en s'occupant d'un problème socio-économique très crucial qui se pose pour la société canadienne aujourd'hui.

Je n'en dirai pas plus, car je suis très désireux . . .

L'hon. M. Faulkner: Il vous reste encore cinq minutes.

M. MacDonald: Oui, il reste encore cinq minutes avant l'ajournement à 5 heures, sauf, évidemment, si nous prenons un vote, mais je brûle de donner au secrétaire d'État l'occasion de dire brièvement à la Chambre comment le gouvernement va s'attaquer à cette question et, je l'espère, donner aux députés l'occasion d'engager une sérieuse dis-

La jeunesse

cussion sur une politique générale de la jeunesse. Je voudrais aussi qu'il dise comment les politiques et les projets de son ministère seront établis pour s'attaquer à ce problème.

Tous les députés ont eu sujet de se tourmenter depuis deux ans à propos des problèmes persistants et croissants de la jeunesse, à propos de son incapacité de s'intégrer à la vie économique et au monde du travail, et ce, dans toutes les classes sociales et par tout le pays. J'espère que le secrétaire d'État pourra indiquer brièvement cet aprèsmidi comment il entend donner le ton dans ce domaine vital.

[Français]

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, je voudrais, à l'instar de tous les députés qui ont pris la parole depuis deux semaines, vous présenter mes hommages, à l'occasion de ma première intervention en cette enceinte, au cours de cette législature.

J'ai, je crois, un intérêt particulier à participer au débat sur la motion présentement à l'étude, puisque je possède une certaine expérience d'un certain ministère de la jeunesse. Je voudrais relater brièvement les étapes qui ont incité ce ministère à faire beaucoup de bien dans ma province, celle du Nouveau-Brunswick.

En effet, le gouvernement de l'honorable Louis-J. Robichaud s'était engagé, aux élections de juin 1960, à mettre sur pied un ministère de la Jeunesse, le premier, évidemment, de l'histoire de cette province et l'un des premiers au Canada. Cette promesse fut réalisée dès l'accession au pouvoir du gouvernement libéral, mais on rattachait cependant le ministère de la Jeunesse à celui du Bien-être. Je suis allé travailler au sein de ce ministère peu de temps après sa création, d'abord à titre d'agent d'information et, un peu plus tard, comme directeur adjoint. J'ai donc acquis une certaine connaissance des problèmes de croissance du ministère, et j'ai aussi connu des moments de profonde satisfaction.

Ce ministère avait d'abord été chargé de l'administration d'un programme de prêts et de bourses aux étudiants des niveaux postsecondaire, universitaire et postuniversitaire et, évidemment, des milliers de jeunes gens du Nouveau-Brunswick ont su en profiter. Nous avons ensuite proposé au cabinet provincial une politique de développement du sport amateur et d'assistance financière aux associations de loisirs dans les nombreuses localités de la province. Cette politique fut appliquée et un directeur des sports fut embauché. Un réseau de bureaux régionaux rapprochait ensuite le ministère de la population qu'il était appelé à desservir, grâce à une certaine décentralisation. Un service d'orientation fut ensuite établi dans les bureaux régionaux pour secourir particulièrement les jeunes victimes d'un taux élevé de mortalité scolaire, et, à ce sujet, nous avons rencontré, comme en ce qui a trait à d'autres programmes, des difficultés de juridiction avec le ministère provincial de l'Éducation. Dans un domaine innovateur, il est tout à fait normal de rencontrer des difficultés, mais nous les avons, par la suite, résolues.

Je vois, monsieur l'Orateur, qu'il est 5 heures.